

Séminaires pluridisciplinaires, orthopédie dento-faciale, gnathologie

Titulaires

Hoang Thai Ha (Coordonnateur), Tara Mc Mahon, Eric SAUVETRE et Maria Orellana VALVEKENS

Mnémonique du cours

DENT-G5510

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Erasme

Contenu du cours

Gnathologie: introduction aux douleurs orofaciales, comment différencier les différents types de douleurs OF, prise en charge des douleurs OF (musculaires, intracapsulaires, etc.).

Orthopédie dento-faciale: apprentissage aux outils thérapeutiques et aux traitements orthodontiques selon l'anomalie orthodontique et l'âge du patient. Cas cliniques

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Pour l'Unité: Acquérir des connaissances scientifiques de base, Etre capable d'auto-évaluation et de feed-back, Etre ouvert à la recherche, Faire preuve de curiosité scientifique, Résoudre des problèmes, Maîtriser les domaines de validité des lois, Etre capable d'auto-critique, faire preuve de capacités d'auto-apprentissage, Maîtriser l'apprentissage des différentes disciplines de l'odontologie, Faire preuve de compréhension mutuelle, Trouver les références et la documentation appropriées, Savoir présenter des examens et des rapports, Communiquer de manière optimale avec les condisciples et les enseignants, Maîtriser les notions de psychologie de base, Faire preuve de loyauté dans le travail d'équipe, Ne pas falsifier les résultats, Ne pas exploiter le travail d'autrui, Faire preuve de probité dans les examens, Travailler avec exactitude et précision, Apprendre à gérer la douleur, Savoir partager des informations, Savoir travailler en équipe, Respecter la diversité, Respecter ses pairs et tous les membres des équipes intervenantes, Identifier des problèmes de santé publique, Faire preuve de leadership, Savoir maîtriser la gestion du temps, Etablir des priorités, Apprendre à négocier

A l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'établir un diagnostic et un plan de traitement dans les domaines de la gnathologie et de l'orthopédie dento-faciale.

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

DENT-G4407 | Pédiodontie et logopédie, orthopédie dento-faciale | 5 crédits et DENT-G4408 | Applications cliniques en prothèse et gnathologie | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours magistraux et séminaires cliniques.

TP Gnathologie: Théorie en relation avec les exercices pratiques, démonstration, application par l'étudiant

Références, bibliographie et lectures recommandées

manuels et articles de références renseignés durant le cours

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Contact(s)

Maria Orrelana VALVEKENS

maria.orellana@erasme.ulb.ac.be

Hoang Thai HA

Hoang.thai.ha@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Gnathologie:

La présence aux TP est **obligatoire**:

- > Une absence injustifiée à une session de TP entraîne une interdiction de s'inscrire aux examens théoriques des **deux sessions** (note d'absence injustifiée).
- > Une absence justifiée devra être accompagné d'un justificatif qui devra être envoyé dans les deux (2) jours ouvrables après le début de l'incapacité. Sur base d'un motif légitime, les modalités de rattrapage seront précisées à l'étudiant.e concerné.e. Le non-rattrapage de la séance de TP manquée entraîne une interdiction de s'inscrire aux examens théoriques des deux sessions (note d'absence injustifiée).

- Une absence justifiée à plus d'une session de TP entraîne une interdiction de s'inscrire aux examens théoriques des deux sessions (note d'absence justifiée).
- Un travail écrit personnel en relation avec les TP et le cours théorique peut être demandé. L'absence de remise et/ou l'échec de ce travail personnel entraîne une interdiction de s'inscrire aux examens théoriques des deux sessions.
- En fonction de retards possibles dans les dossiers d'inscription, et sur base de la date d'inscription, les absences seront considérées comme justifiées avant cette date. Les modalités de rattrapage seront précisées à l'étudiant.e. Le non-rattrapage de la séance de TP manquée entraîne une interdiction de s'inscrire aux examens théoriques des deux sessions (note d'absence injustifiée).
- Tout **retard de plus de 20min** aux TP sera considéré comme une absence injustifiée. En fonction de la durée du retard et sur base d'un motif légitime justifiant ce retard de plus de 20 min, l'étudiant.e sera éventuellement autorisé.e à assister à la dite-séance de TP ou autorisé.e à rattraper cette séance (absence justifiée). Un retard de plus de 20min à plus d'une séance de TP sera considéré comme une absence injustifiée et entraîne une interdiction de s'inscrire aux examens théoriques des deux sessions (note d'absence injustifiée).
- Tout étudiant.e ne disposant pas du **matériel nécessaire** ne sera pas autorisé.e à assister à la séance de TP. Sur base du motif justifiant l'absence de matériel, une absence justifiée ou injustifiée sera notifiée pour cette séance de TP. En cas de notification d'une absence injustifiée, l'étudiant.e ne sera pas autorisé.e à s'inscrire aux examens théoriques des deux sessions (note d'absence injustifiée). En cas de notification d'une absence justifiée, les modalités de rattrapage seront communiquées à l'étudiant.e. Une liste du matériel sera communiquée aux étudiant.e.s lors du premier cours théorique ainsi que via les différents canaux de communication (délégué.e d'année et UV).
- Les **présences** seront prises lors des séances de TP. L'étudiant.e présent.e doit personnellement s'assurer que sa présence a bien été enregistrée.
- Le **respect** du matériel mis à disposition de l'étudiant.e ainsi que le **rangement et la remise en état initial** des locaux mis à disposition des étudiant.e.s en début de séance de TP est essentiel. Tout manquement à ces règles de savoir-vivre essentielles entraînera une **sanction** qui sera communiquée à l'étudiant.e en question et/ou à l'ensemble du groupe de la dite-séance. La sanction peut être de tout ordre (par exemple, un travail écrit personnel complémentaire, etc. Liste non-exhaustive). Le non-accomplissement et/ou le défaut d'accomplissement de la sanction entraînera une pénalité de deux (2) points (retrait de deux points) aux évaluations théoriques **des deux sessions** d'examen pour l'étudiant.e concernée et/ou pour le groupe concerné.
- L'étudiant.e ne pourra pas quitter les locaux en fin de séance de TP sans avoir reçu l'autorisation du titulaire du cours.

La note finale de l'AA "gnathologie" est la note de l'évaluation théorique.

La présence aux TP ainsi que la réussite du travail écrit personnel (si celui-ci est demandé) conditionne l'inscription de l'étudiant.e aux évaluations (examens) théoriques de première et/ou de seconde session.

En cas d'absence aux travaux pratiques, l'étudiant devra suivre à nouveau l'ensemble des TP l'année suivante pour pouvoir s'inscrire en première et en seconde session de l'évaluation (examen) théorique.

En cas d'échec à l'examen théorique, les étudiant.e.s qui auront précédemment validé les TP seront dispensé.e.s des travaux pratiques (et de tout travail personnel en relation avec les TP si celui-ci est demandé) l'année suivante. Cette dispense de TP ne sera accordée que pour l'année qui suit la réussite de la validation des TP. Cette dispense n'est pas valable pour deux années consécutives.

Évaluation pratique (TP): Présence et participation active aux TP, incluant éventuellement un travail écrit personnel

Évaluation théorique: 1^{er} et 2^{de} session - Examen écrit ou oral (avec ou sans temps de préparation).

La matière abordée lors de l'AA de Gnathologie de l'UE DENTG4408 est supposée être **acquise** par l'étudiant.e, et peut faire partie intégrante de l'évaluation de l'AA de Gnathologie de l'UE DENTG5510.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note finale pour l'UE est la **moyenne arithmétique** des notes des deux activités d'apprentissage : "orthopédie dento-faciale" et "gnathologie", et cela uniquement en cas de notes supérieures ou égales à 10/20 pour les deux activités d'apprentissage. Une note finale supérieure ou égale à 10/20 entraîne la réussite de l'UE.

Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, la moyenne ne sera pas calculée et cette seule note devient la note finale de l'UE. Si plusieurs activités d'apprentissage sont inférieures à 10/20, la note la plus basse constitue la note finale de l'UE. En cas d'échec de l'UE, l'étudiant.e devra repasser toutes les évaluations de l'UE, même en cas de réussite d'une des AA composant l'UE.

Il n'y a **PAS** de report de note en cas de réussite de seulement une AA composant l'UE.

L'**absence (in-)justifiée** à une évaluation entraîne la notification d'une **absence (in-)justifiée pour l'ensemble des activités d'apprentissage** qui constitue l'UE.

Une **note de présence** à une évaluation entraîne la notification d'une **note de présence pour l'ensemble des activités d'apprentissage** qui constitue l'UE.

En cas d'absence (in-)justifiée ou de note de présence, l'étudiant.e devra repasser les évaluations pour l'ensemble des AA composant l'UE.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Médecine

MA-DENT | Master en sciences dentaires | finalité Spécialisée/bloc 2